

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024**  
**DELIBERATION N°2024-66**

Le 10 décembre 2024 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire.

**PRESENTS (16) :** M. GAILLARD, M. SEGUELA, Mme TRONC, M. DUPUIS, Mme GARNIER, M. BERTHUOT, Mme MALLET, Mme CAZALET, Mme MARCHAND, M. FOSSEY, Mme MAURIN, M. MEYRUEIS, M. DE GOURCY, Mme HERITIER, M. BELIN, Mme CHAHABIAN.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (8) :** M. ALDEBERT à M. DUPUIS, Mme ETEVE à M. BERTHUOT, Mme BATTE à M. FOSSEY, Mme CHAPUS à Mme TRONC, M. YANG à Mme MARCHAND, Mme LEGENDRE à Mme MALLET, M. JOUBERT à M. BELIN, Mme FERRAND à M. SEGUELA.

**ABSENTS (3) :** M. CARDIN, M. MALLET, Mme SANTANACH.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme GARNIER.

**BUDGET GENERAL 2025 : OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS**

M. SEGUELA, Adjoint au Maire délégué aux finances, rappelle aux membres du conseil municipal que jusqu'à l'adoption du budget, il est possible, sur autorisation du conseil municipal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Il rappelle que les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2023 s'élevaient sur le budget principal à 6 965 536.38 €. Sans le remboursement du capital de la dette (548 600 €) et sans les dotations, fonds divers et réserves à caractère financier (2 100 €) le montant des dépenses réelles en 2024 était de 6 414 836.38 €. Le quart de ces crédits représente donc un maximum de 1 603 709.10 € pouvant être engagé en 2025 avant le vote du budget 2025, prévu fin mars.

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement avant le vote du budget général 2025, M. SEGUELA propose donc d'approuver les ouvertures budgétaires anticipées suivantes :

<b>Imputations</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions 2025</b>
510-2315	Accord cadre à bons de commande	100 000 €
501-2315	Voirie rue de la Paix	150 000 €
510-2318	Travaux Bergerie	20 000 €
510-2313	Travaux Agora	575 000 €
510-2312	Travaux voirie PUP Aiguillons	80 000 €
510-2313	Travaux extension du local médical	70 000€
510-21318	Travaux église	290 000 €
510-2031	MOE Agora, Voirie, Maison médicale, Eglise, Bergerie...	55 000 €
510-2315	Programme travaux rénovation éclairage public (SPIE)	100 000 €
510-2315/922	SPIE G4	25 000 €
020-2318	Travaux à la maison de retraite	25 000 €
501-2031	Etudes diverses	15 000 €
501-2031	Maitrise d'œuvre diverse	15 000 €
020-2111	Opportunités immobilières	50 000 €
020-21838	Matériel informatique	5 000 €
020-2158	Matériel de vidéoprotection en cas de panne	5 000 €

331-2188	Frigo pour ALSH	4 00 €
281-2188	Lave-vaisselle pour les cantines en cas de panne	2 900 €
281-2188	Frigo pour les cantines en cas de panne	1 500 €
281-2188	Adoucisseur cantines écoles	6 500 €
501-2188	8 poubelles de ville	2 100 €
501-2188	20 tables Bergerie	2 100 €
501-2188	Illuminations de Noël pour achat en déstockage	5 000 €
501-2188	Matériel ST en cas de besoin	2 500 €
		1 603 000 €

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

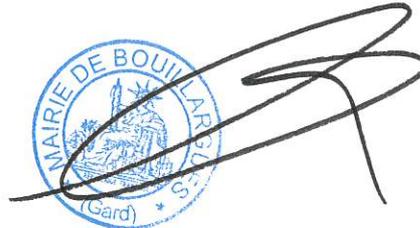
Entendu l'exposé du rapporteur, M. Roger SEGUOLA, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué aux finances,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'approuver, pour le budget général 2025, les ouvertures budgétaires anticipées énoncées ci-dessus et pour un total de 1 603 000 €,
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Maurice GAILLARD.



Certifié exécutoire par M. le Maire *compte tenu de*  
La réception en Préfecture le : *30/12/24*  
Affiché/publié le : *32/12/24*

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)  
Utilisateur : LECOINTE Véronique

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2466DEL
Objet :	Budget général 2025 ouverture anticipée de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	030-213000474-20241212-2466DEL-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 030-213000474-20241212-2466DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	866 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2466DEL.pdf Nom métier : 99_DE-030-213000474-20241212-2466DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	234.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2024 à 14h50min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2024 à 14h50min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2024 à 14h50min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 décembre 2024 à 14h50min42s	Reçu par le MI le 2024-12-12